



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de La Bostonnais que se tenait le 22 octobre 2019 au bureau municipal situé au 15 rue de l'Église à 19 h. La rencontre se déroulait sous la présidence du maire Michel Sylvain, les conseillères Renée Ouellette et Marie-Élizabeth Courtemanche, les conseillers Claude Hénault, François Descarreaux, François Baugée et Guy Laplante. La directrice générale, Michelle Cantin agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1. Ouverture de la séance

1.1 La secrétaire trésorière confirme que tous les conseillers ont été convoqués et ont reçus un avis spécial par écrit pour la tenue de cette séance extraordinaire en conformité avec l'article 152 du Code municipal du Québec.

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Affaires nouvelles

3.1 Vente d'immeuble pour défaut de paiement de taxes -
Domaine l'aventurier - Correctif

4. Clôture de l'assemblée

5. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la séance (19 h)

L'ouverture de la séance est adoptée par la conseillère Marie-Élizabeth Courtemanche et secondée par le conseiller Claude Hénault.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur proposition de la conseillère Marie-Élizabeth Courtemanche et secondée par le conseiller Claude Hénault.

3. Affaires nouvelles

3.1 Correctifs

Vente d'immeuble pour défaut de paiement de taxes –Domaine l'Aventurier

CONSIDÉRANT QUE le conseil a identifié des correctifs à apporter au mandat donné à la directrice générale, Mme Michelle Cantin à la résolution 2019-04-09 concernant la vente d'un immeuble situé au 4 rue de l'Église, La Bostonnais, portant le numéro de matricule 6665 10 5806 et le numéro de cadastre 5781468 pour défaut de paiement de taxes;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a autorisé Mme Michelle Cantin à mandater la firme d'huissiers Trudel & Associés au montant maximal de 3 500 \$ afin d'effectuer les démarches nécessaires pour la vente de l'immeuble situé au 4 rue de l'Église, La Bostonnais, portant le numéro de matricule 6665 10 5806 et le numéro de cadastre 5781468, pour défaut de paiement de taxes, ainsi que l'achat dudit immeuble de gré à gré par la Municipalité au montant des taxes dues;

2019-10-16

2019-10-17



N° de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE le coût de vente sous contrôle de justice de gré à gré a été déterminé au montant de 25 000 \$ et qu'une offre d'achat du même montant a été déposée le 4 septembre dernier par la directrice générale Mme Michelle Cantin.

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : le conseiller Claude Hénault

APPUYÉ À L'UNANIMITÉ

ET RÉSOLU unanimement.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à procéder à l'achat de l'immeuble situé au 4 rue de l'Église, La Bostonnais, portant le numéro de matricule 6665 10 5806 et le numéro de cadastre 5781468 au montant de 25 000 \$.

11. Clôture de l'assemblée

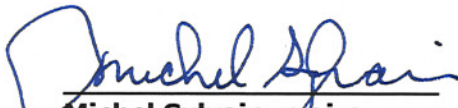
L'ordre du jour étant épuisé, on peut clore l'assemblée.

PROPOSÉ PAR : la conseillère Marie-Élizabeth Courtemanche

APPUYÉ PAR : le conseiller Claude Hénault

12. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 19 h 05


Michel Sylvain, maire


Michelle Cantin, directrice générale